

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. Dénomination du médicament vétérinaire

ULTRA B

## 2. Composition qualitative et quantitative

Un mL contient :

Substance(s) active(s) :

Thiamine..... 89,18 mg

(sous forme de chlorhydrate)<sup>(1)</sup>

Pyridoxine..... 6,58 mg

(sous forme de chlorhydrate)<sup>(2)</sup>

Excipient(s) :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)..... 0,90 mg

Parahydroxybenzoate de propyle..... 0,10 mg

Edéate de disodium..... 0,50 mg

(1) Vitamine B1

(2) Vitamine B6

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## 3. Forme pharmaceutique

Solution injectable et buvable.

## 4. Informations cliniques

#### **4.1. Espèces cibles**

Bovins, équins, ovins, caprins, porcins et chiens.

#### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les bovins, les équins, les ovins, les caprins, les porcins et les chiens :

- Traitement des carences en vitamines B1 et B6.

#### **4.3. Contre-indications**

Aucune.

#### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Ne pas administrer aux porcs par voie intraveineuse.

#### **4.5. Précautions particulières d'emploi**

##### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Aucune.

##### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

##### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

En l'absence de données chez les espèces cibles, la spécialité ne pourra être utilisée qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire responsable.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Non connues.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Chez les porcs :

9 mg de thiamine et 0,66 mg de pyridoxine par kg de poids vif et par jour, correspondant à 1 mL de produit pour 10 kg de poids vif par jour pendant 2 jours, par voie intramusculaire ou orale.

Chez les bovins, les équins, les ovins, les caprins et les chiens :

9 mg de thiamine et 0,66 mg de pyridoxine par kg de poids vif et par jour, correspondant à 1 mL de produit pour 10 kg de poids vif par jour pendant 2 jours, par voie intraveineuse, intramusculaire ou orale.

La prévention de la nécrose du cortex cérébral peut être effectuée à raison de 1 mL/100 kg/jour.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Sans objet.

#### **4.11. Temps d'attente**

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : vitamine B1 en association avec la vitamine B6.

Code ATC-vet : QA11DB.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

La vitamine B1 (chlorhydrate de thiamine) est indispensable à la nutrition du système nerveux, des muscles et des glandes. Elle intervient dans le métabolisme des glucides au cours de la contraction musculaire. Sa carence provoque une accumulation des déchets toxiques, provenant de la dégradation incomplète des glucides dans le sang et les tissus, causant d'importants désordres au niveau du système nerveux central.

La vitamine B6 (chlorhydrate de pyridoxine) intervient dans la transformation d'acides aminés. Elle est indispensable dans le métabolisme du tryptophane et joue donc un rôle dans la constitution de l'hémoglobine. Elle mobilise également le glycogène hépatique et intervient dans les contractions musculaires et cardiaques.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Non connues.

## **6. Informations pharmaceutiques**

### **6.1. Liste des excipients**

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

Parahydroxybenzoate de propyle

Edétate de disodium

Eau pour préparations injectables

### **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Aucune.

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre coloré de type II

Bouchon butyle

Capsule aluminium

### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

INTERVET  
RUE OLIVIER DE SERRES  
ANGERS TECHNOPOLE  
49071 BEAUCOUZE CEDEX  
FRANCE

## **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/4554948 5/1984

Boîte de 10 flacons de 50 mL  
Boîte de 25 flacons de 10 mL  
Boîte de 1 flacon de 50 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

11/07/1984 - 05/06/2009

**10. Date de mise à jour du texte**

31/01/2022